



**Fiche de présence pour les vacances de Carnaval 2024**

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Matricule : 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classe de M., Mme \_\_\_\_\_ Cycle : \_\_\_\_\_

Je désire inscrire mon enfant pour les jours et plages horaires suivants :

Horaire	Lundi 12.02.24	Mardi 13.02.24	Mercredi 14.02.24	Jeudi 15.02.24	Vendredi 16.02.24
07.00-08.00					
08.00-09.00					
09.00-10.00					
10.00-12.00					
12.00-14.00					
14.00-16.00					
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					

(Prière de cocher les cases)

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_ NOM et Prénom du signataire : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



## Modalités d'inscription :

Afin de mieux pouvoir organiser cette semaine et de pouvoir créer un groupe homogène et harmonieux, nous vous prions de bien vouloir inscrire vos enfants pendant les plages horaires citées ci-dessous et de remettre cette fiche

**jusqu'au 12 janvier 2024 au plus tard.**

Pour des raisons d'organisation, toute modification ou annulation d'inscription qui concerne les périodes de vacances scolaires doit être signalée à l'avance par écrit, par courriel ou par fax au plus tard pour la date limite d'inscription au responsable du service d'éducation et d'accueil. Passé ce délai, il ne sera pas possible d'en tenir compte pour la facturation.

Il nous sera possible d'accepter des inscriptions après le délai d'inscription uniquement pour des raisons d'urgences motivées et si la structure le permet.

**Dans le cadre de sorties/excursions d'une journée entière, indiquées au programme d'activités nous vous prions d'adapter l'inscription de votre enfant en fonction de la sortie, après avoir reçu le programme d'activités.**

Le programme des activités des vacances scolaires sera mis à votre disposition à partir de la semaine qui précède les vacances concernées.

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir respecter les périodes d'accueil pour emmener les enfants et les périodes de jeux libres pour enlever les enfants.

Pendant les vacances vous pouvez **emmener** vos enfants à la Maison Relais :

- **Jusqu'à 10.00 heures le matin**
- **à 12.00 heures**
- **à 13.30 ou 14.00 heures en fonction de l'activité proposée.**

Pendant les vacances vous pouvez les venir **chercher** :

- **à 12.00 heures**
- **à 14.00 heures**
- **à partir de 16.00 heures**

**Veillez bien respecter le délai d'inscription : 12.01.2024**